



Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux  
*Département justice environnementale*

# **Prolifération des déchets en Tunisie :**

*DIFFICULTÉS, ENJEUX ET SOLUTIONS POUR UN VÉRITABLE ÉVEIL ÉCOLOGIQUE*

**JUILLET 2022**



*Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux  
Département justice environnementale*

# **Prolifération des déchets en Tunisie :**

*DIFFICULTÉS, ENJEUX ET SOLUTIONS POUR UN VÉRITABLE ÉVEIL ÉCOLOGIQUE*

**Imen Bdour**

*Chercheuse en sociologie à la Faculté des  
Lettres et des Sciences Humaines de Sfax*

Juillet 2022

## Résumé :

La croissance économique et l'urbanisation rapide dans le monde actuel a conduit à l'augmentation des déchets. Nos modes de consommation ont conduit ces deux dernières décennies à une hausse dans la production des déchets ménagers et industriels. Selon un rapport publié par la banque mondiale, le monde est menacé par une catastrophe écologique à grande échelle causée par l'incapacité des pays à traiter les déchets et à les réduire. Ce rapport prédit que « la production mondiale de déchets augmentera de 70 % d'ici 2050<sup>1</sup> ». Face à ce danger imminent qui menace la faune et la flore partout dans le monde, plusieurs pays ont choisi d'opter pour des politiques de recyclage et de compostage à grande échelle.

L'imminence de la menace mondiale qui plane sur la planète combinée aux différents problèmes de traitement des déchets ménagers en Tunisie nous conduisent à nous intéresser de près au problème des déchets en Tunisie, à l'étude des causes de leur augmentation partout dans le pays et à proposer des solutions urgentes pour réduire ce danger écologique et le traiter durablement.

**Mots clés :** déchets, prolifération, politique, traitement, solution.

## Méthodologie

Cet article se propose d'aborder les difficultés écologiques que rencontre le pays, d'analyser l'impact des politiques mises en vigueur depuis 2011 et de proposer enfin des solutions à grande échelle qui seraient capables de changer véritablement la crise écologique en un levier économique capable de générer de la richesse et de réduire le chômage. Le tout selon une approche analytique et descriptive qui fournit des informations sur la réalité des déchets et creuse les pistes de résolution de ce problème.

Nous avons choisi de répartir cet article en trois parties d'égales importances. Dans un premier temps, nous analyserons le problème des déchets en Tunisie, nous présenterons l'impact et les répercussions de son augmentation sur le plan environnemental, économique, sanitaire et social en nous appuyant sur une revue de la littérature. Nous avons choisi ainsi

---

<sup>1</sup> Banque mondiale. What a Waste 2.0: A Global Snapshot of Solid Waste Management to 2050. 2018. <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2018/09/20/global-waste-to-grow-by-70-percent-by-2050-unless-urgent-action-is-taken-world-bank-report#>

d'appliquer la technique d'analyse de contenu qui privilégie l'observation, la collecte des données et l'interprétation de données provenant de ressources variées qui englobent les documents écrits, radiophoniques, audiovisuels, photographiques et des données extraites des investigations médiatiques.

Dans un second temps, nous analyserons les différents programmes mis en œuvre par le ministère de l'Environnement ou l'Agence Nationale de Gestion des déchets (ANGED) afin de réduire la production des déchets et sa prolifération dans l'espace public. Cette partie est une occasion pour comprendre les causes qui ont conduit à l'échec de ces programmes.

Dans un dernier temps, nous proposerons les différentes solutions possibles pour résoudre le problème de la pollution et du traitement des déchets en proposant un programme applicable à l'échelle nationale qui inclut différents acteurs sociaux, économiques, culturels et publics.

## Introduction

La Tunisie post-révolutionnaire connaît une instabilité économique, politique et sociale. Cette récession est accompagnée par des difficultés écologiques et environnementales. En effet, la dégradation de la situation écologique, la prolifération des déchets solides et des décharges anarchiques ont énormément augmenté dans le pays durant cette décennie que ce soit dans les zones urbaines ou rurales. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce laisser-aller écologique à l'échelle publique, communale et individuelle.

En premier lieu, l'absence d'une volonté politique avec l'insuffisance des mesures institutionnelles et l'absence d'une vision claire concernant la politique écologique adoptée par l'État pour résoudre le problème des déchets et amener les citoyens et les opérateurs économiques à s'engager pour la cause écologique. En effet, durant cette décennie, les différents gouvernements qui se sont succédés à la tête du pays ont entrepris plusieurs initiatives pour réduire les déchets notamment la suppression des sacs noirs dans les supermarchés<sup>2</sup>, la multiplication des espaces verts, la multiplication des projets de lois concernant la protection des milieux naturels et le renforcement du contrôle environnemental sur le plan juridique et institutionnel<sup>3</sup>. Cependant, ces réformes n'ont pas apporté un réel changement dans la situation environnementale ni à la vie du citoyen étant donné que les solutions sont limitées ou qu'elles n'ont pas été véritablement appliquées sur le terrain. La situation continue donc à s'envenimer pour porter atteinte au bien-être des citoyens aux quatre coins du pays.

La prolifération des déchets n'est pas uniquement un problème écologique, mais, aussi une perte économique et un malaise social. La gravité de la situation écologique du pays en fait un environnement social quelque peu instable. Effectivement, cette crise a entraîné des effets néfastes sur le plan écologique, économique, sanitaire et social, qui nécessitent aujourd'hui des solutions et des stratégies efficaces pour résoudre durablement le problème des

---

<sup>2</sup> Conformément au décret 32 de janvier 2020

<sup>3</sup> Rapport du ministère de l'Environnement. Stratégie nationale de protection de l'environnement poste 2020 <http://www.environnement.gov.tn/index.php/fr/environnement-en-tunisie/environnement/strategie-nationale-de-protection-de-l-environnement-poste-2020%20consult%C3%A9%20le%2011-02-2022>

déchets et le transformer en un levier économique selon une approche où la responsabilité est partagée entre État central, collectivités et citoyens.

## I. Le problème des déchets en Tunisie : de multiples facettes

En l'absence d'une réelle prise en charge du problème du traitement des déchets en Tunisie pendant des décennies, la situation environnementale s'est aggravée d'année en année. Suite à une sensibilisation quasi-inexistante et en l'absence de sanctions à l'encontre des pollueurs, en plus d'une gestion politique inefficace, les déchets se sont entassés avec le temps dans toutes les zones pour faire partie de la réalité quotidienne du pays. En effet, presque dans toutes les régions, la situation est critique et la collecte des déchets pose un grave problème. Rares sont les zones habitées ou inhabitées où il n'y a pas de déchets en Tunisie. En partant des grands boulevards, jusqu'aux toutes petites ruelles, les déchets sont présents partout comme les montrent les photos ci-dessous.

### Les déchets sont présents partout en Tunisie



En l'absence de contrôle ferme et face à l'inaction de l'ensemble des acteurs intervenant dans le secteur de gestion des déchets, les déchets domestiques et ménagers ont envahi l'ensemble du pays au point de faire partie intégrante du paysage et du quotidien des citoyens. Les déchets et les ordures sont omniprésents dans les zones résidentielles et mêmes touristiques au point que c'est parmi les premières choses que remarquent malheureusement les touristes qui visitent notre pays. Au-delà de la menace qui pèse sur la santé du citoyen et le secteur du tourisme, les citoyens se sont habitués aux ordures qui se répandent partout au point que le nombre des personnes qui se préoccupent de l'environnement se réduit de jour en jour.

Même si le pays n'a jamais véritablement appliqué des mesures fermes pour réduire la pollution et les déchets, il serait pertinent de comprendre pourquoi ce n'est qu'aujourd'hui que le problème est devenu hors de contrôle.

Avec la révolution, les langues qui avaient jusque-là peur de critiquer le régime politique, y compris en matière de traitement des déchets, se sont déliées pour dénoncer haut et fort le problème environnemental et écologique dont souffre le pays. Cela explique en partie le fait que dans plusieurs régions du pays, les manifestations ont pris de l'ampleur et les médias ont commencé à en parler sans craindre la censure et le courroux des autorités. D'un autre côté, le comportement du citoyen tunisien a changé avec les libertés et les droits octroyés par la révolution et on assiste aujourd'hui à un plus grand laxisme de la population en matière d'écologie et de gestion des déchets. Alors que dans le passé, il y'avait une certaine peur chez le tunisien des amendes, des sanctions et du pouvoir de l'autorité, ces craintes semblent s'être dissipées au lendemain de la révolution. Selon un article publié dans le journal L'Express en 2022 « *Seuls 25% des citoyens payent la taxe d'habitation incluant une taxe sur les déchets*<sup>4</sup>».

## **1. Les déchets de construction et de démolition**

En plus de l'absence de la contribution des particuliers par le paiement des taxes, on assiste aujourd'hui à une multiplication sans précédent des décharges de déchets de construction. Selon Ibtissem Ben Ahmed, présidente du Groupement professionnel de nettoyage, de collecte, de transport et de

---

<sup>4</sup>L'Express. La gestion des déchets en Tunisie, un gâchis économique. 2022. [https://www.lexpress.fr/actualites/1/actualite/la-gestion-des-dechets-en-tunisie-un-gachis-economique\\_2166513.html](https://www.lexpress.fr/actualites/1/actualite/la-gestion-des-dechets-en-tunisie-un-gachis-economique_2166513.html)

recyclage des déchets (N.C.T.R.D) dans un article rapporté par le Magazine Web Manager en 2017 : « le nombre des dépôts anarchiques recevant ces déchets de chantier a explosé après la révolution pour atteindre environ 290. Des points noirs, qui défigurent le paysage naturel et urbain et portent atteinte à l'environnement<sup>5</sup>».

Les données du ministère de l'environnement indiquent que « en Tunisie, les déchets de construction et de démolition accumulés dans le pays depuis l'an 2000, ont atteint environ 8 millions de m<sup>3</sup>, dont 70% se trouve dans les grandes villes côtières de Tunis, Sousse et Sfax<sup>6</sup> ». Ces dépotoirs à ciel ouvert sont créés par des individus qui veulent se débarrasser des déchets de construction sans payer de frais. Ils louent les services de chariots ou de camions qui jettent les déchets dans les plaines. Peu à peu, ces endroits se transforment en décharges sauvages qui sont alimentées par d'autres citoyens qui viennent y jeter leurs déchets domestiques. Ridha Meksi, directeur général des services techniques à la Municipalité de Tunis a indiqué pour sa part que « 160 000 m<sup>3</sup> de déchets de construction et de démolitions, ont été rejetés dans la nature d'une manière anarchique durant les dernières années<sup>7</sup> ».

## **2. La politique de gestion des déchets ménagers : beaucoup de lacunes**

Chaque Tunisien produirait en moyenne 365 kilos de déchets ménagers par an, soit 1 kg de déchets par jour<sup>8</sup>. Un article publié par l'association Jamaity indique que « en Tunisie, 0.14 kg de déchets plastiques sont produits par personne par jour<sup>9</sup> ». Un rapport publié par l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE) en 2020 confirme que « la quantité de plastique

---

<sup>5</sup> Web Manager. Déchets de construction et de démolition : Un gisement perdu de matériaux, faute de recyclage. 2017. <https://www.webmanagercenter.com/2017/04/27/406081/dechets-de-construction-et-de-demolition-un-gisement-perdu-de-matériaux-faute-de-recyclage/>

<sup>6</sup> Ministère de l'environnement. Re-Med, un projet de recyclage des gravats pour la construction des routes en Méditerranée, est lancé. 2020. <http://www.environnement.gov.tn/index.php/fr/actualites/item/465-re-med-un-projet-de-recyclage-des-gravats-pour-la-construction-des-routes-en-mediterranee-est-lance#:~:text=En%20Tunisie%2C%20les%20d%C3%A9chets%20de,de%20Tunis%2C%20Sousse%20et%20Sfax.>

<sup>7</sup> Web Manager. Déchets de construction et de démolition : Un gisement perdu de matériaux, faute de recyclage. 2017.

<sup>8</sup>L'Express. La gestion des déchets en Tunisie, un gâchis économique. 2022.

<sup>9</sup> Lawlor, Ben. Notre environnement : problèmes, efforts et événements en Tunisie. Jamaity.2021. <https://jamaity.org/2021/06/notre-environnement-des-problemes-efforts-et-evenements-en-tunisie/>

moyenne générée par habitant serait d'environ 23 Kg/an pour l'année 2018<sup>10</sup> ». Dans ce même rapport, sur une quantité annuelle de déchets plastiques de 250 000 Tonnes, 28% serait dispersée dans la nature, 4% entraînée dans la mer tandis que 4% uniquement de la quantité est recyclée<sup>11</sup>. En effet, la Tunisie demeure l'un des plus grands pays consommateurs de polymère (plastique) dans la Méditerranée<sup>12</sup>.

L'incapacité de l'État à gérer le problème des déchets et la multiplication des décharges sauvages et des dépotoirs ont conduit à une vague de contestations dans plusieurs régions du pays. Le nombre important de manifestations, de sit-in, de blocage des centres de collectes de déchets ménagers et la dynamique des activistes qui luttent contre la pollution, dont surtout les mouvements " Manish Msab " et " Saker Msab " prouvent que le problème de traitement des déchets est avant tout le résultat de l'incapacité des acteurs de base à trouver des solutions au problème des déchets mais que c'est aussi un problème de politique nationale inappropriée et de structures publiques inefficaces.

Jusque-là, les autorités ont surtout déplacé le problème au lieu de le traiter. Lorsqu'une zone habitée est submergée par les déchets, que la population est victime de problèmes d'asphyxie ou de maladies et qu'une décision juridique est prise pour la fermeture d'une décharge, les autorités créent une nouvelle décharge dans une autre zone rurale pour stocker les déchets des zones urbaines. Avec la surmédiation des dépassements et dysfonctionnements dans les décharges, de plus en plus des citoyens s'opposent à la création de décharge dans leurs zones d'habitation<sup>13</sup>. À long terme, le même scénario auquel nous avons assisté à Bordj Chakir, à Agareb et dans d'autres zones va se reproduire plus fréquemment du moment que l'État

---

<sup>10</sup> KAABI S, NEFZI S, MEDDEB S, GHARSALLAH M, JEDIDI M.E. Evaluation nationale des indicateurs H2020/PAN Tunisie. 2020. P.16. <https://eniseis.eionet.europa.eu/south/countries/tunisia/key-docs/key-links/evaluation-nationale-indicateurs-h2020-pan>

<sup>11</sup> Données publiées par STOP THE FLOOD OF PLASTIC ; How Mediterranean countries can save their sea, 2019, WWF

<sup>12</sup> Bouaoun Mohamed. Rapport sur la gestion des déchets solides en TUNISIE. 2014. [https://www.resource-recovery.net/sites/default/files/tunisie\\_ra\\_fr\\_web.pdf](https://www.resource-recovery.net/sites/default/files/tunisie_ra_fr_web.pdf) consulté le 31-01-2021

<sup>13</sup> Ici, un communiqué de soutien du FTDES aux habitants de Limaya (Sfax) qui refusaient le déplacement de la décharge de Agareb dans leur région <https://ftdes.net/ar/limaia-manzel-chaker/>

n'adopte pas une véritable stratégie pour traiter les déchets d'une manière durable.

- **À Sbeïtla : les déchets portent atteinte au patrimoine culturel et historique**



**Terre domaniale à Sbeïtla. Photo prise le 16 avril 2022 par Ali Ghribi**

Le problème des décharges ne se limite pas à celles de Bordj Chakir ou Agareb qui ont été largement médiatisées. Il s'agit d'un problème qui touche à l'ensemble du pays. En effet, ce terrain à Sbeïtla (photo ci-dessus) est rempli aujourd'hui à ras bord de déchets toxiques, dangereux, ménagers, etc. Ce terrain public est sous la direction de l'Office Local des Terres Domaniales. Selon les habitants, avant de se transformer en une décharge, le terrain était une ferme prospère où on cultivait d'innombrables variétés de produits agricoles en abondance, en plus de bétails d'une grande qualité. Après quelques années, des personnes corrompues y ont coupé l'eau et petit à petit le terrain s'est asséché au point que le bétail et la culture y ont été abandonnés. Ainsi, l'endroit s'est transformé d'un bien agricole commun fertile qui garantissait l'autonomie alimentaire de la région en une décharge remplie de déchets de tout genre où les règles de protection de l'environnement sont

bafouées. Cette décharge représente aujourd'hui une atteinte à l'identité culturelle et à l'histoire de Sbeïtla.

En effet, à Sbeïtla, nous sommes en train d'assister à une véritable catastrophe environnementale non médiatisée. En l'absence de suivi des autorités publiques et du sens de la responsabilité chez le citoyen, la situation est lamentable, comme les montrent les photos ci-dessous.



**La prolifération des déchets à Sbeïtla. Photos prises le 23 Mars par Ali Ghribi**

Aussi une autre décharge sauvage a vu le jour à proximité des monuments patrimoniaux et historiques de la ville comme nous le verrons ci-dessous.

Non seulement cette décharge représente une atteinte à l'identité culturelle et à l'histoire de Sbeïtla mais en plus, elle se situe à côté des maisons et d'un dispensaire qui va bientôt ouvrir ses portes.



**Décharge sauvage à côté d'un quartier résidentiel à Sbeitla. Photos prises le 25 avril 2022 par Ali Ghribi**

### **3. La gestion des déchets : incurie des dirigeants et impact sur le bien-être des citoyens**

En revenant au cadre législatif, l'ensemble de ces écarts et entraves est en inadéquation avec le cahier des charges n°2, relatif aux modalités et aux conditions d'exercices des activités de recyclage et de valorisation des déchets non-dangereux, stipulé par la loi n°2001-14 du 30 janvier 2001<sup>14</sup>.

Il serait intéressant à ce stade de comprendre ce qui se passe aux déchets qui sont récupérés dans les décharges publiques et qui ne représentent qu'une partie des déchets générés par les citoyens. Selon Walim Merdaci, expert en

---

<sup>14</sup> Journal Officiel de la République Tunisienne. 23 janvier 2007. N°7. p. 253.

gestion de déchets, 85% collectés dans les bennes à ordures sont envoyés dans des centres d'enfouissement techniques tandis que le reste est entassé dans des décharges sauvages ou laissé dans les rues et les espaces urbains. En revanche, seulement 4 à 7% des déchets ménagers sont recyclés. Alors, une infime partie qui ne dépasse pas les 4 % est recyclée tandis que le reste est entassé jusqu'à ce que l'État trouve un espace où enfuir les déchets.

Inutile de rappeler que la technique d'enfouissement des déchets représente un danger pour la flore, la faune et les nappes phréatiques. Les dangers d'empoisonnement et de détérioration du sol font partie des conséquences directes de l'adoption de l'enfouissement des déchets.

Selon un rapport de l'ANGED de 2018, il existe en Tunisie « treize décharges contrôlées ou centre d'enfouissement technique, CET, qui assurent la desserte de 55% de la population tunisienne ». Non seulement ces CET ne couvrent que la moitié de la population tunisienne, mais en plus ils ne représentent pas une solution écologique, d'où l'insatisfaction générale à l'échelle nationale qu'ils génèrent. Sur le plan économique également, l'enfouissement des déchets est extrêmement coûteux. En prenant la décharge de Jbal Borj Chakir comme exemple « qui reçoit le plus de déchets annuellement, plus de 900 000 Tonnes<sup>15</sup> », l'enfouissement coûte à l'État « entre 150 et 200 dinars la tonne », selon les propos de Tarek Masmoudi, le chef d'une entreprise de recyclage de déchets<sup>16</sup>.

Les déchets enfouis se composent entre autres de matières organiques, de plastique, de déchets de construction contenant des métaux et des objets qui peuvent être réutilisés et réintroduits dans le circuit économique. Autrement dit, les autorités environnementales, dont principalement l'ANGED qui devrait transformer les déchets d'un gâchis en richesse nationale, dépensent une immense fortune pour enfuir sous terre un véritable trésor dont l'économie nationale a désespérément besoin en une période d'instabilité politique et de crise économique. Dans d'autres pays, la valorisation des déchets est un élément crucial des politiques de lutte contre la pollution. En 2018, les États qui ont le plus recyclé leurs déchets municipaux sont l'Allemagne (67 %),

---

<sup>15</sup> Ibid.p.26.

<sup>16</sup>L'Express. La gestion des déchets en Tunisie, un gâchis économique. 2022.

la Slovénie (59 %), l'Autriche (58 %), la Belgique (55 %) ou encore les Pays-Bas (56 %) <sup>17</sup>.

Sur le plan social, la mauvaise gestion des déchets a des effets néfastes et nuisibles sur la santé des habitants vivant à proximité des décharges. Dans ce contexte, Aymen qui habite à proximité d'El Gona Agreb indique : « *ma sœur est morte à cause d'une piqûre d'un moustique qui vient de la décharge à côté de chez moi. En dépit des différentes analyses qui attestent qu'elle est morte à cause de la maladie du champignon noir, nous n'avons pas jusque-là obtenu le rapport du médecin légiste qui confirme la cause du décès* » <sup>18</sup>.

Ce témoignage prouve que la prolifération des déchets a des impacts catastrophiques sur la santé et provoque un malaise à la fois physique et psychique. D'ailleurs, l'Organisation mondiale de la Santé définit la santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » <sup>19</sup>.

Manel, qui habite aussi à côté de la décharge d'El Gona à Sfax rapporte : « *ma fille de trois ans m'a rapporté qu'elle avait tout le temps mal à la tête et qu'elle respire difficilement. Nous sommes privés de nos droits les plus élémentaires. Nous ne demandons rien à l'État, ni travail, ni services, on veut juste profiter de notre droit naturel à respirer de l'air sain* » <sup>20</sup>.

L'impact psychologique des déchets et des ordures est tout aussi important que leurs répercussions négatives sur le plan sanitaire. En effet, le citoyen perd sa confiance à l'égard des autorités publiques qui semblent ne pas se soucier de sa santé ou du danger que représentent les déchets sur sa personne. Il perd par conséquent son sentiment d'appartenance et son estime par rapport à son pays, à sa culture et à son identité. Aussi, le laxisme de l'État par rapport au traitement du problème des déchets surtout dans les zones et

---

<sup>17</sup> Recyclage : où finissent les déchets municipaux des Européens ? URL: <https://www.touteleurope.eu/environnement/recyclage-ou-finissent-les-dechets-municipaux-des-europeens/>

<sup>18</sup> Rapporteur spécial de l'ONU sur les droits de l'homme, rapporteur spécial sur la question des droits de l'homme et de la responsabilité des entreprises et des institutions financières, *Rapport de la Commission des droits de l'homme*, 16 février 2020. URL : <https://youtu.be/sTFbtHPRClk>

<sup>19</sup> [https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2018-03/presentation\\_generale\\_rbpp\\_sante\\_mineurs\\_jeunes\\_majeurs.pdf](https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2018-03/presentation_generale_rbpp_sante_mineurs_jeunes_majeurs.pdf)

<sup>20</sup> Rapporteur spécial de l'ONU sur les droits de l'homme, rapporteur spécial sur la question des droits de l'homme et de la responsabilité des entreprises et des institutions financières, *Rapport de la Commission des droits de l'homme*, 16 février 2020. URL : <https://youtu.be/sTFbtHPRClk>

quartiers défavorisés amplifie le sentiment de l'inégalité sociale et alimente la haine entre les classes sociales.

Par ailleurs, lors du transfert des déchets depuis les points de ramassage vers les centres de traitement des déchets, nous constatons l'absence de mesures pour empêcher les déchets d'être transportés par le vent ou de tomber dans l'espace urbain.



**Camion transportant les déchets vers la décharge de Borj Chakir**

En prenant l'exemple de la route *Cité El Bettoumi* qui mène à la décharge de Borj Chakir, *Sidi Hassine*, la photo ci-dessus<sup>21</sup> montre bien que les ordures tombent du camion sur la voie publique. Ce camion ne respecte nullement le cahier des charges concernant le transport des déchets non-dangereux et notamment l'article 4 et 10 de la Loi n° 96-41 du 10 juin 1996 relative aux déchets et au contrôle de leur gestion et de leur élimination, et réformée par la loi n°2001-14 du 30 janvier 2001 simplifiant les procédures administratives

---

<sup>21</sup>Photo publiée par une page Facebook Think Tank Déchets\_ لكشف الحقيقة URL : <https://www.facebook.com/groups/648445731926650>

des autorisations délivrées par le Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire<sup>22</sup>.

#### **4. Les barbéchas : une communauté marginalisée et invisible**

À une époque marquée par la surconsommation et l'augmentation du taux de production de déchets par personne, les barbéchas sont des acteurs très importants dans le processus de recyclage des déchets dans toute la Tunisie. Ils contribuent indirectement au recyclage des matériaux en collectant et revendant aux industries de recyclage le plastique, le fer, l'aluminium ainsi que vêtements et d'autres déchets.

En effet, il y'aurait en Tunisie près de 8000 barbech qui contribuent activement à l'activité du recyclage du plastique issu des ordures ménagères. Ces acteurs récupèrent à eux seuls près de 67% du plastique recyclés dans les décharges<sup>23</sup>. Les barbéchas représentent les acteurs les plus actifs dans le recyclage du plastique, l'impact de leur action demeure limité et en dessous des besoins réels du pays. Mais, malgré leur activité majeure, ces barbéchas et une poignée d'entreprises de recyclage ne sont pas suffisants ni efficaces pour lutter contre le problème des déchets qui menacent l'ensemble des secteurs vitaux dont l'économie, l'agriculture, la santé et le tourisme.

D'un autre côté, ce secteur souffre d'un manque de structuration et d'organisation. En effet, les barbéscha, les éboueurs et le personnel chargé du traitement des déchets dans les décharges sont considérés comme une communauté marginalisée et invisibilisée. Ils ne bénéficient d'aucune reconnaissance légale de leur métier, ils souffrent incontestablement d'une grande vulnérabilité et n'ont donc pas de sécurité sociale ni de protection en cas d'accident lié à leur travail. Ils sont souvent victimes de maladies graves, du VIH, d'épidémies, etc. Cette conséquence est inévitable face à des autorités publiques qui ne contrôlent pas les déchets et qui n'effectuent aucun suivi des organismes polluants.

---

<sup>22</sup> Art. 4. - « Les activités de collecte et de transport des déchets doivent être réalisées sans causer de danger ou affecter la santé humaine ou polluer l'environnement, en particulier l'eau, l'air, le sol, les animaux et les plantes »

Art.10.- « Le titulaire est soumis aux contrôles périodiques définis en annexe, afin de protéger la santé publique et l'environnement conformément au décret 2014- 759 du 2 juillet 2014 relatif aux contrôles périodiques et aux sanctions prévus à l'article L. 541-10 du code de l'environnement »

<sup>23</sup> تونيس .. "البرياشة" يساهمون في جمع حوالى ثلثي النفايات البلاستيكية المعاد تدويرها، URL : <https://youtu.be/SWdq5D2ROeo>

Madame Jamila, barbécha et mère de deux enfants, bénéficie de 190 dinars d'aide sociale tandis que son travail lui permet à peine de subvenir aux besoins de sa famille<sup>24</sup>. Les barbéchas souffrent énormément de la précarité, des dangers sanitaires et de l'absence de couverture médicale. Il existe même des diplômés qui font ce travail faute de trouver mieux dans un pays où les perspectives professionnelles sont très limitées.

En l'absence d'une réelle culture écologique chez la population et d'une sensibilisation efficace, ainsi que des lois strictes et des sanctions pénales contre les pollueurs, aucune stratégie publique n'a de réelles chances de réussir à changer la réalité environnementale en Tunisie. Aussi, il est primordial que l'État choisisse de modifier ses stratégies en matière de gestion des déchets et d'opter pour une vision plus stratégique et sur le long terme qui serait capable d'impliquer le citoyen tunisien qui dénonce de plus en plus le problème de pollution par les déchets dont il est lui-même le premier responsable.

## II. Les actions de l'État

L'État se charge de la gestion et du traitement des déchets à travers plusieurs organismes comme le ministère de l'Environnement et du Développement durable, le ministère de l'Intérieur et du Développement local, l'Agence nationale de gestion des déchets (ANGED), l'Agence nationale de protection de l'environnement (ANPE) et les municipalités. Sur le plan institutionnel, la valorisation et le recyclage des déchets est réglementé par la loi- 96-41 de 1996 qui encadre « la valorisation des déchets par la réutilisation, le recyclage et toutes autres actions visant la récupération des matériaux réutilisables et leur utilisation comme source d'énergie »<sup>25</sup> et l'annexe 2 de la loi 2001-14 du 30 janvier 2001 qui stipule que le traitement des déchets soit valorisé en conformité avec des cahiers des charges qui organisent le tri, la valorisation et le transport des déchets non-dangereux. La loi-cadre 96-41 organise la récupération, le stockage et la transformation des déchets et impose

---

<sup>24</sup> تنبش يوميا في القمامة.. تونسية تعيل أطفالها من بيع الزجاجات البلاستيكية، URL: <https://youtu.be/WUE-kR-Ofas>

<sup>25</sup> L'article 2 de la loi-cadre 96-41 définit la valorisation comme « toutes les opérations tendant à récupérer des matériaux et de l'énergie à partir des déchets et toutes les opérations de renouvellement et de transformation, telles que l'extraction de métaux ou d'autres matières non organiques et leur réutilisation ou la constitution de compost pour l'agriculture ou leur utilisation comme source d'énergie ».

aux entreprises et aux usines polluantes un plan de gestion et de valorisation des déchets.

Sur le plan international, la Tunisie a adhéré aux principes de la Convention de Bâle de 1972 sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination<sup>26</sup> et à la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants de 2018. En signant ces deux conventions, la Tunisie s'est engagée à respecter les standards européens en matière de valorisation des déchets, de gestion des déchets générés par le secteur industriel et à appliquer certaines normes en matière de recyclage et de tri sélectif. Or, sur le terrain, on constate que les principes auxquels la Tunisie s'est engagée ne sont pas respectés. Les industries et les hôpitaux contribuent grandement à la pollution et la gestion des déchets est rarement appliquée. En l'absence d'un réel suivi de la part de l'État en raison d'un manque de moyens techniques et de la mauvaise gestion et la propagation de la corruption, des déchets toxiques et dangereux se retrouvent dans les décharges consacrées aux déchets ménagers.

## **1. Le problème des déchets hospitaliers et dangereux**

Les médias ont relayé à plusieurs reprises des cas de contamination de personnels travaillant dans les décharges, à cause de seringues provenant d'hôpitaux ou de produits toxiques émanant d'usines ou d'entreprises. La crise sanitaire n'a pas amélioré les choses étant donné que les déchets hospitaliers ont augmenté de 40% depuis 2019. Lors d'une conférence organisée par l'Association Tunisiennes des Droits à l'Environnement concernant la gestion des déchets hospitaliers, le laxisme des cliniques et des complexes hospitaliers dans la gestion de leurs déchets<sup>27</sup> a été dénoncé. En effet, les déchets générés par les institutions hospitalières appartiennent aux « Polluants Persistants Organiques » qui continuent à polluer l'environnement même après leur incinération. De plus, une grande partie des pharmacies, des hôpitaux et des cliniques ne déclarent qu'une infime partie de leurs déchets pour éviter de payer une taxe sur l'environnement. En effet, le secteur des déchets est contrôlé

---

<sup>26</sup> Convention de Bâle. 1972.

<https://www.basel.int/Portals/4/Basel%20Convention/docs/text/BaselConventionText-f.pdf>

<sup>27</sup> Déchets Hospitaliers, L'Impact Environnemental de COVID-19

<https://jamaity.org/2021/07/dechets-hospitaliers-limpact-environnemental-de-covid-19/#:~:text=Les%20chiffres%20ne%20sont%20pas,qui%20peut%20cr%C3%A9er%20des%20POP>

par des lobbies mafieux qui s'enrichissent de ce commerce lucratif. Par exemple, les déchets hospitaliers en Tunisie s'élèvent à 18000 tonnes par an dont 8000 tonnes de déchets toxiques dangereux. Selon les données recueillies par Arab Post, il existe 7 entreprises en Tunisie qui sont chargées de collecter les déchets hospitaliers dangereux. Cependant 12 000 tonnes uniquement sont collectées dans des décharges sauvages sans le moindre contrôle des autorités publiques. Ces entreprises enterrent les déchets hospitaliers sans le moindre tri et cela conduit à ce que des produits toxiques et dangereux génèrent des odeurs insupportables, des propagations de gaz, un empoisonnement de l'air, de l'eau et de la terre<sup>28</sup>.

Face à la saturation des décharges et l'augmentation de la contestation dans la rue, l'État a commencé à accorder une plus grande importance au recyclage à travers des entreprises privées de transformation des déchets spécialisées en transformation de papier, de plastique et de métaux. Même si des centaines d'emplois directs ont été créés grâce à ces entreprises, leur impact demeure limité vu qu'une infime partie des déchets est recyclée.

## **2. Un éventail de projets de traitements et de valorisation de déchets mais pour quels résultats ?**

Plusieurs projets ont été mis en place pour valoriser et gérer les déchets à une échelle communale et régionale. Nous pouvons citer à titre d'exemple un projet de valorisation des déchets qui date de 2013 et qui consistait à réaliser une plateforme de préparation de combustibles alternatifs à partir des déchets à haut pouvoir calorifique en faveur de la cimenterie de Bizerte en Coopération Avec La Banque Européenne d'Investissement (BEI)<sup>29</sup>.

Le projet pilote ACRMED à Sousse financé par l'Union Européenne en 2016 proposait quant à lui de réduire les déchets solides non ménagers à travers la clôture des terrains non bâtis des particuliers, la verbalisation des pollueurs et la mobilisation de moyens logistiques pour stopper l'apparition des décharges sauvages<sup>30</sup>. Un autre projet a vu le jour la même année en partenariat

---

<sup>28</sup> "تجار" القمامة يراكمون الثروات من وراء المطارح.. كيف أصبحت مافيا النفايات في تونس أقوى من الدولة؟: URL , <https://arabicpost.net>

<sup>29</sup> ANGED. La réalisation d'une plateforme de préparation de combustibles alternatifs à partir des déchets à haut pouvoir calorifique en faveur de la cimenterie de Bizerte. 2013.

<sup>30</sup>ACRMED. Diagnostic déchets à Sousse projet pilote : la déchetterie (Tunisie). 2016.p. 53. [https://www.acrplus.org/images/publication/ACRMED/Diagnostic\\_reviews/DiagnosticSousse.pdf](https://www.acrplus.org/images/publication/ACRMED/Diagnostic_reviews/DiagnosticSousse.pdf)

avec le programme pour l'environnement (PPE) de la coopération technique allemande GIZ<sup>31</sup>.

En 2018, l'ANGED a mis en place un projet financé par le Fonds d'investissement valorisation des déchets (FIVAD) dans le cadre de la coopération tuniso-allemande. Avec un budget de 17 millions d'euros environ, le projet avait pour but de valoriser les déchets municipaux et d'encourager la collecte sélective. Le projet annonçait aussi « un développement du système de collecte au niveau municipal »<sup>32</sup> dans des circuits fermés. Autrement dit, chaque municipalité sera responsable de la gestion de ces déchets ce qui conduira à la suppression des centres de collecte des déchets et des grandes décharges où s'entassaient les déchets de plusieurs zones urbaines.

En 2020, l'ANGED et la municipalité de Sakiet Ezzit (Sfax) ont pu bénéficier du projet européen « REUSEMED » qui encourage à valoriser les déchets et à les réutiliser. Le budget du projet était de 3,2 millions d'euros dont 90% provenant de l'Union Européenne<sup>33</sup>. Plus récemment, un autre projet a été mis en place en 2021 en collaboration entre le ministère des Affaires locales et de l'environnement et le United States Agency for International Development (USAID) pour imposer un premier tri sélectif à la population en fournissant des poubelles de différentes couleurs afin de collecter séparément les déchets organiques, les métaux et les déchets électroniques avec un coût de 1700 MD<sup>34</sup>.

Actuellement, selon le site officiel du partenariat entre la Tunisie et l'Union européenne, 59 projets en rapport avec l'environnement, le développement durable et l'eau à une valeur de 168 millions d'euros<sup>35</sup> sont en cours.

À la lumière de ces quelques exemples, nous constatons que des dizaines de projets de traitement, de gestion et de valorisation des déchets ménagers,

---

<sup>31</sup>Gestion intégrée et durable des déchets Stratégie nationale 2006-2016 <http://www.anged.nat.tn/upload/strategie.pdf>

<sup>32</sup>Anged. Fonds d'investissement pour la valorisation des déchets FIVAD. 2018. P.11. [http://www.anged.nat.tn/user\\_files/seminaires/32/Fonds%20d%20investissement%20valorisation%20des%20d%C3%A9chets%20-%2022-02-2018.pdf](http://www.anged.nat.tn/user_files/seminaires/32/Fonds%20d%20investissement%20valorisation%20des%20d%C3%A9chets%20-%2022-02-2018.pdf)

<sup>33</sup> Lancement du projet européen "RUSEMED" pour la création des réseaux de réutilisation des déchets <https://www.webmanagercenter.com/2020/11/26/459697/lancement-du-projet-europeen-rusemed-pour-la-creation-des-reseaux-de-reutilisation-des-dechets/>

<sup>34</sup> Ministère des affaires locales et de l'environnement. La Stratégie Nationale de la Gestion Intégrée et durable des Déchets Ménagers et Assimilés 2020-2035. 2021. Pp 57-58.

<sup>35</sup> Environnement, développement durable et eau <https://ue-tunisie.org/projetsGrp-192-10-environnement-developpement-durable-et-eau.html#>

non ménagers, en plastique, métalliques, organiques, etc., ont été réalisés durant cette décennie. Les différents projets ont englouti des centaines de millions d'euros dans plusieurs régions du pays sans que cela ne change véritablement la réalité environnementale sur le terrain. Au-delà des suspicions de corruption et des cas de corruptions avérés, les projets qui ont été menés à termes dans les communes et les régions du pays sont restés au stade de projets pilotes et non pas permis d'installer sur le long terme une véritable politique de tri à la source amenant à la réduction de la quantité des déchets finissant dans les décharges. En effet, avant de penser à la valorisation et au recyclage des déchets ménagers, il faudra commencer d'abord par les trier à la source c'est-à-dire au niveau des ménages. Cette opération doit être prise en charge par les municipalités à une échelle locale et selon une approche qui simplifie l'opération de tri pour les familles.

### **3. L'Etat : postures improvisées et manque de vision à long terme**

En plus du fait que le problème environnemental représente une carte utilisée depuis des décennies par l'État pour obtenir des fonds, des aides et des budgets de ses partenaires économiques, la corruption et l'absence d'intégration du citoyen dans le processus ont condamné ces projets prometteurs à l'avance étant donné que les zones d'intervention redeviennent rapidement des dépotoirs et que la valorisation des déchets n'inclut qu'une minuscule partie des déchets générés par les ménages et les industries.

Dans ce contexte, plusieurs organismes et institutions de contrôle tunisiens ainsi que des organisations de la société civile indiquent qu'il existe une présomption de corruption concernant les activités de l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement et de l'Agence nationale de gestion des déchets (ANGED). Ce constat est confirmé dans le rapport de l'Autorité de Supervision Générale pour les missions de contrôle à la date du 17 mars 2012 concernant la gestion des ressources et les résultats erronés publiés par les deux agences<sup>36</sup>. Ce rapport fait en particulier ressortir des dépassements dans les études d'impacts environnementaux relatifs aux décharges<sup>37</sup>.

---

<sup>36</sup> "تجار" القمامة يراكمون الثروات من وراء المطارح.. كيف أصبحت مافيا النفايات في تونس أقوى من الدولة؟ URL: <https://arabicpost.net/>

<sup>37</sup> Le décret n°2005-1991 du 11 juillet 1991, relatif à l'étude d'impact sur l'environnement fixe les catégories d'unités soumises à l'étude d'impact sur l'environnement et les catégories d'unités soumises au cahier des charges <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/tun55061.pdf>

En plus, l'exploitation de certaines décharges par des entreprises comme Ecotti à Agaareb ou Segor à Borj Chakir ne doit pas primer sur la santé des citoyens. Au mois de novembre 2021, la reprise de l'activité de la décharge Elgonna en dépit du fait qu'elle a atteint sa capacité maximale et malgré les décisions judiciaires et municipales de fermeture confirme des cas de corruption et de malversation<sup>38</sup>. Les habitants des zones à proximité des décharges ont le droit comme le reste des citoyens de vivre dans un environnement sain<sup>39</sup>. Le spécialiste en gestion des déchets, Hamdi Chabaane, explique que l'absence de solutions et de stratégies de la part de l'État trouve son origine dans la corruption des rouages étatiques qui permettent à certains individus de s'enrichir du malheur des citoyens qui vivent dans les zones contenant des décharges. Les entreprises qui gèrent les décharges gagnent des milliards chaque année en profitant de décharges à proximité des zones habitées sans avoir besoin d'investir quoi que ce soit pour les entretenir selon les standards internationaux. Elles font pression sur les autorités et utilisent la corruption pour maintenir l'inaction de l'État afin de continuer à profiter des décharges à moindre frais même si cela empoisonne le tissu urbain et menace la santé de milliers de résidents. De cette façon, ces entreprises peuvent rallonger facilement la période d'exploitation des décharges au-delà de la durée prescrite dans les accords avec les autorités publiques.

La corruption est omniprésente dans l'administration et les institutions politiques et rien n'est entrepris pour changer la situation. Par exemple, l'exploitation de la décharge de Agareb devait se terminer en 2011 ; celle de Borj Chakir aurait dû être fermée en 2013. Ainsi, en dépassant de 10 ans la période de l'exploitation des décharges, les dérives et la situation sanitaire ne font que s'aggraver dans des décharges qui n'ont pas été conçues pour durer autant<sup>40</sup>. D'autant plus que l'État n'a jamais respecté ses engagements concernant la date de fermeture des décharges. Cette prolongation et dépassement des délais alimente davantage la haine et la révolte chez les habitants envers les autorités.

---

38 وزارة البيئة تعلن استئناف نشاط المصب المراقب "القننة" بعقارب URL : <https://ultratunisia.ultrasawt.com>

39 Ici un article publié par le département de la justice environnementale du FTDES au sujet de la gestion de la crise des déchets à Sfax par l'Etat <https://ftdes.net/ar/crise-dagareb-le-ministere-de-lenvironnement-entre-postures-improvisees-et-lois-inactives/>

40 حوار مع حمدي الشبعان | خبير في ترميم النفايات المنزلية و المشاهدة | موقع الكتيبة <https://youtu.be/hNg0TJleeny> URL:

Concrètement, aucun programme sérieux n'a été mis en place pour remédier au problème des déchets ménagers, industriels et hospitaliers. Toutes les actions entreprises jusque-là restent inefficaces et mènent à amplifier le degré de la corruption dans le secteur de l'environnement. Hamdi Chabaane ajoute dans ce registre que « même les prêts et les subventions étrangères allouées pour résoudre le problème des déchets ont surtout contribué à organiser des colloques et des conférences, des affiches et des programmes virtuels sans aucune incidence sur la vie du citoyen. Le problème des déchets représente un prétexte pour obtenir des aides et des prêts qui finissent dans les poches de dirigeants corrompus »<sup>41</sup>.

Les solutions mises en place par l'Etat sont impromptues et sans véritable incidence sur la réalité écologique du pays : entre les usines de recyclage qui ne recyclent pas les déchets, les établissements de santé qui n'appliquent pas les normes de traitement des déchets hospitaliers, et les centres de traitement des déchets, qui empoisonnent la faune et la flore, il est urgent d'opter pour de véritables solutions durables capables d'assainir la situation écologique et environnementale du pays. Or, les solutions à court terme appliquées par l'État ne font qu'envenimer la situation et remettre à plus tard la résolution du problème des déchets. D'ailleurs, en l'absence d'une véritable implication des experts écologiques, les solutions d'apaisement stériles choisies par l'État reflètent le peu d'intérêt que portent les dirigeants et les politiciens aux enjeux écologiques.

Il est donc primordial pour que la réalité environnementale change en Tunisie que l'ensemble des acteurs concernés par la cause environnementale, c'est-à-dire le citoyen, la municipalité, les entreprises, les autorités, la société civile, les chercheurs et les médias, etc., soient véritablement impliqués dans un projet de grande ampleur, appliqué à l'échelle nationale pour modifier profondément la réalité environnementale du pays et créer une véritable culture écologique chez la population qui n'accorde pas d'intérêt à la propreté en dehors des foyers et chez les acteurs économiques qui accumulent la richesse au détriment de la condition environnementale et des droits des générations futures.

---

<sup>41</sup> Ibid.

### **III. Pour la mise en place d'une véritable stratégie environnementale : des pistes d'orientation**

Les initiatives les plus prometteuses et les actions les plus poussées risquent d'avoir des conséquences limitées en Tunisie du moment que l'État traite le problème des déchets sans impliquer le citoyen dans le processus de valorisation.

Afin d'impliquer le citoyen, il est primordial d'enraciner chez lui une véritable culture écologique et une prise de conscience en rapport avec l'environnement. Selon la théorie de l'écologie culturelle, « les comportements et les modes de vie des hommes sont modelés par leur milieu »<sup>42</sup>. Autrement dit, le citoyen tunisien est conditionné à agir négativement dans un environnement pollué. Même si une grande partie de la population dénonce et critique la pollution et la présence des déchets partout dans le pays, ces mêmes personnes ont tendance à jeter leurs déchets partout et à ne pas faire attention aux enjeux environnementaux. Cet effet d'entraînement ne peut être rompu que par un travail approfondi sur la mentalité et le comportement environnemental des citoyens permettant d'enraciner chez eux une véritable conscience des enjeux écologiques pour que ce dernier ne jette plus ses déchets par terre et qu'il fasse plus attention à sa consommation de plastique.

#### **1. L'éducation environnementale : le point de départ incontournable**

La première étape de cette stratégie environnementale passe par la sensibilisation des citoyens aux risques liés à la prolifération des déchets et aux bonnes pratiques permettant de garantir la propreté, à travers une campagne de grande échelle qui doit être diffusée sur les réseaux sociaux, les médias télévisés, les radios, dans les journaux et à travers des affiches dans les espaces publics les plus fréquentés (transport en commun, administrations, établissements d'enseignement et de santé, etc.). Cette campagne doit être accompagnée d'une figure emblématique. Depuis 2011, la figure emblématique de la sensibilisation écologique du vieux Fennec « Labib », a été retirée des espaces publics. La suppression de cette figure écologique associée à l'ère de la dictature semble être accompagnée par une augmentation

---

<sup>42</sup> François Djindjian, Manuel d'archéologie : Méthodes, objets, et concepts, Paris, Armand Colin, 2011

de la pollution et une hausse dans la production des déchets<sup>43</sup>. C'est pour cela que les citoyens ont besoin d'une nouvelle figure sans rapport avec l'ancien régime et qui soit plus moderne, convaincante et plus marquante pour enraciner chez eux des valeurs importantes comme la réduction de la consommation de plastique, le fait de ne pas jeter les déchets partout, l'adoption du tri et toute autre bonne pratique environnementale.

## **2. L'intérêt de s'inspirer des expériences étrangères réussies et l'importance de travailler sur la conscience environnementale**

En France, une mini-série télévisée intitulée « Jette pas ci, trie-moi ça »<sup>44</sup> a été diffusée en 2017 pour expliquer le principe du tri au citoyen sous une forme ludique et amusante. Aux États-Unis, Ted Turner a créé un dessin animé intitulé Capitaine Planète en 1990. De 1990 à 1996, ce dessin animé a mis en scène un super héros qui lutte pour la protection de la nature et de l'environnement contre les méchants pollueurs<sup>45</sup>. Plus récemment, de nombreux Youtubeurs et créateurs de contenus ont mis en scène des vidéos de sensibilisation qui illustrent une sorte de vengeance sociale à l'encontre des citoyens qui ne se soucient pas de l'environnement ou qui jettent leurs déchets partout<sup>46</sup>. Ces différentes expériences sociales contribuent à éduquer les citoyens par rapport à l'importance de ne pas jeter des ordures dans la rue et les espaces publics et à faire attention à l'environnement. L'État pourrait exiger de chaque média de créer une émission régulière ou une chronique le cas échéant pour sensibiliser les gens par rapport à la pollution et le traitement des déchets. Aussi, il serait intéressant d'encourager la création de médias environnementaux et de magazines dédiés à cette cause.

Afin de créer une société dotée de valeurs et d'une culture écologique bien enracinée, les institutions éducatives ont un rôle certain à jouer. Nous recommandons de créer une matière principale similaire aux sciences

---

<sup>43</sup> Blaise Lilia. « Labib, la mascotte oubliée de la sensibilisation à l'écologie en Tunisie ». Le Monde. 2021.

[https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/09/12/en-tunisie-la-mascotte-labib-symbole-oublie-de-la-sensibilisation-a-l-ecologie\\_6094376\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/09/12/en-tunisie-la-mascotte-labib-symbole-oublie-de-la-sensibilisation-a-l-ecologie_6094376_3212.html)

<sup>44</sup> Bereezai, Olivier. Une mini-série vidéo pour mieux trier les déchets. 2017. <https://www.ouest-france.fr/bretagne/ille-et-vilaine/une-mini-serie-video-pour-mieux-trier-les-dechets-4785587>

<sup>45</sup> L'histoire surprenante derrière la réalisation de 'Captain Planet'. <https://lesactualites.news/technologie-et-science/lhistoire-surprenante-derriere-la-realisation-de-captain-planet/>

<sup>46</sup> Il jette un gobelet, regardez ce qui lui arrive ! 20 octobre 2019.

[https://www.youtube.com/watch?v=J1uyi2Eg\\_rw](https://www.youtube.com/watch?v=J1uyi2Eg_rw)

naturelles ou aux mathématiques qui soit enseignée à tous les niveaux afin de former une génération sensible à la cause écologique et à la propreté de l'espace public. Le ministère de l'éducation tunisien a annoncé le lancement d'un programme d'éducation environnementale visant à intégrer cette matière dans le programme scolaire, reste à vérifier la mise en œuvre effective de ce programme et de surveiller sa bonne application pour ne pas rester dans le saupoudrage ou se limiter à une opération de communication vide de tout objectif stratégique sur le long terme.

Le Japon, qui est le pays le plus propre du monde, peut également être pris comme modèle. À la fin des cours, les élèves nettoient leurs salles de classe et l'établissement scolaire en général. Il s'agit d'une tradition appelée « Soji ». Le but de cette activité est d'apprendre aux élèves à respecter les professionnels du nettoyage et à leur apprendre l'humilité<sup>47</sup>.

Nous constatons en Tunisie, un manque énorme de respect envers les éboueurs, les barbéscha et les balayeurs qui sont très rarement valorisés et respectés sur le plan social. En conditionnant les enfants dès leur plus jeune âge à nettoyer l'école, à faire attention à la propreté des lieux, à ne pas jeter des ordures par terre au sein de l'établissement scolaire et à respecter tous les métiers, il y'a plus de chances que ces derniers soient plus attentifs à la propreté des rues et des espaces publics et plus respectueux des agents de propreté et du travail qu'ils accomplissent.

Encore, nos décideurs pourraient également prendre exemple sur le système pénal américain qui oblige les jeunes qui ont écoupé de peines pénales dans certains États à exécuter des tâches pour le bien public comme le nettoyage des lieux publics, le ramassage des ordures, etc<sup>48</sup>. Selon une étude d'Avocats Sans Frontières, la Tunisie compte plus de 23 000 personnes incarcérées dans les pénitenciers et plusieurs autres centaines de jeunes dans des maisons de correction. Ces personnes n'apportent pas de valeurs ajoutées à la société. Il serait plus judicieux de les impliquer dans des projets de

---

<sup>47</sup> Le Japon, le pays le plus propre du monde ? <https://www.brut.media/fr/international/le-japon-le-pays-le-plus-propre-du-monde--4d8a2f20-c155-47e4-b763-3003be8e150d#:~:text=>

<sup>48</sup> Agence américaine de protection de l'environnement. Meilleures pratiques de gestion des déchets solides : Guide destiné aux décideurs dans les pays en voie de développement. 2020. [https://www.epa.gov/sites/default/files/2021-02/documents/swm\\_guide-french-reducedfilesize\\_publicnumber\\_october.pdf](https://www.epa.gov/sites/default/files/2021-02/documents/swm_guide-french-reducedfilesize_publicnumber_october.pdf) consulté le 13-02-2022

nettoyage des villes sans que cela ne coûte de grandes ressources au trésor public.

Le ministère de la culture doit également jouer un rôle plus important en offrant ses subventions à des projets cinématographiques qui sont capables de sensibiliser les citoyens par rapport à l'écologie et le respect de l'environnement. Durant des années, des subventions qui se comptent en millions de dinars ont été affectées à des projets cinématographiques qui ne véhiculent pas de messages moralisateurs. Il serait probablement plus pertinent d'orienter ces fonds vers des causes sociales durables comme le respect de la nature, l'énergie verte, la lutte contre la pollution et la rationalisation de la consommation du plastique.

En l'absence de réelles solutions ou stratégies pour éradiquer le problème des déchets en Tunisie, et face à l'inaction de l'État, les composantes de la société civile ont pris la relève et tentent de sensibiliser les citoyens en leur inculquant les bienfaits du tri sélectif et du recyclage. D'autres ont entamé des collaborations avec des organismes internationaux pour valoriser les déchets organiques afin de les transformer en engrais. Certaines associations ont pris l'initiative de nettoyer les mers et les rivières et d'implanter des filets dans les quais afin de faciliter la récupération des déchets qui souillent les fonds marins afin de minimiser la pollution maritime. D'autres associations ont fait le choix de mener leur combat contre les grands pollueurs et industriels afin de leur imposer le respect de la loi dans l'exercice de leurs activités et de limiter la quantité de leurs rejets toutes formes confondues (eaux usées, déchets solides, émissions gazeuses, etc.).

Nous pouvons citer l'exemple de l'association tunisienne « AFAK » des forces armées civiles et des douanes ». Sa mission est de lutter contre la prolifération des déchets et la pollution par des actions préventives. Cette association est en train de créer une application mobile à destination des entreprises pour gérer leurs déchets et les problèmes écologiques qui en résultent. Cette application permet l'analyse profonde de la composition des déchets en passant par quatre étapes importantes : l'identification du lieu de collecte des déchets, la détermination de leur quantité, l'étape de classification des déchets et enfin la sélection de la technologie de recyclage appropriée. Cette application permet d'offrir aux entreprises la possibilité d'indiquer le

type des déchets qu'elles possèdent et leur quantité afin qu'un camion se déplace directement sur place pour les récupérer<sup>49</sup>.

La connaissance de la composition des déchets assure la protection au travail pour les travailleurs qui manipulent, stockent, transportent et traitent les déchets dangereux et permet d'envisager les précautions appropriées et nécessaires.

Cette application permet aux autorités locales et décideurs d'analyser les facteurs et les causes profondes liées au problème environnemental pour trouver des solutions, des outils et des stratégies efficaces pour améliorer leurs méthodes de traitement et de gestion des déchets. Ce genre d'initiatives est à encourager et appuyer par l'Etat. L'accès à l'application mobile devra être facilitée et sa prise en main simplifiée pour les acteurs ciblés. L'idée peut être adoptée par le ministère des technologies de la communication dans le cadre d'un partenariat avec le ministère de l'environnement et via l'implication de développeurs mobiles et d'experts dans la gestion des déchets industriels et dangereux.

### **3. La nécessité de renforcer le système de sanction contre les infractions environnementales**

Nous recommandons également un durcissement du cadre légal sur la pollution et des sanctions plus fermes contre les entreprises qui ne respectent pas les lois en vigueur concernant le traitement des déchets. En effet, ces sanctions devraient être à la hauteur des crimes commis, dissuasives et empêchant toute récidive. Il faudra aussi appliquer le principe de pollueur-payeur en obligeant les entreprises les plus polluantes à recycler leurs déchets et le cas échéant à payer une taxe contre la pollution engendrée par leurs activités. Il serait pertinent d'intégrer ces propositions dans le cadre de la responsabilité sociétale des entreprises selon la loi n°2018-35 du 11 juin 2018 qui vise à consacrer la conciliation des entreprises avec leur environnement social à travers la participation au processus du développement durable et à la bonne gouvernance. Afin d'impliquer les municipalités et le

---

<sup>49</sup>حدث و حديث: وفاء الطربلسي - المنتدى الدولي لإدارة النفايات الخطرة " الواقع و الحلول الممكنة, 7

Mars 2022 URL : <https://youtu.be/fF8AkKgx8ZA>

citoyen, nous proposons aussi d'offrir un pourcentage de l'amende payée par l'entreprise au citoyen ou à l'organisation qui dénonce des faits de terrorisme écologique ainsi qu'une autre partie plus conséquente aux mairies et aux communes afin de pouvoir financer leurs projets et apporter des améliorations aux infrastructures locales (écoles, routes, éclairage public, hôpitaux et dispensaires, etc.).

La pénalisation des entreprises polluantes et des personnes qui polluent les espaces publics pourraient permettre de financer l'équipement des foyers et des mairies de poubelles de couleurs différentes pour accueillir les matières organiques, le plastique, les métaux et les produits électroniques. De cette façon, la gestion des déchets dans le cadre d'un processus de traitement et de valorisation devient plus facile et efficace. Aussi, nous proposons un planning hebdomadaire pour le ramassage des ordures ménagères. Ainsi, au lieu de réaliser un ramassage quotidien de toutes les ordures, les communes et les mairies pourraient organiser le ramassage du plastique par exemple le lundi, des métaux le mardi, des matières organiques le mercredi à des heures fixes. Les personnes n'ayant pas respecté cette règle écoperaient d'une amende et d'une formation obligatoire sur la citoyenneté.

Dans de telles conditions, la police municipale et environnementale pourrait avoir plus de moyens pour faire son travail correctement car pour une grande partie de la population, les agents de la police environnementale et municipale ne sont pas de véritables policiers et ils ne voient pas véritablement leur travail sur le terrain. Tout le problème réside dans le rattachement de la police environnementale aux collectivités locales et la difficulté de sa reconnaissance en tant qu'appareil sécuritaire à part entière. En effet, non seulement le code des collectivités locales n'apporte pas de précision sur l'appui devant être apporté par l'État aux municipalités dans le cadre de la décentralisation de la gestion des déchets, mais en plus les municipalités sont dépourvues des moyens humains, juridiques et financiers nécessaires pour protéger l'environnement urbain et rural et assurer aux agents de la police environnementale de bonnes conditions pour remplir leur devoir. Nous espérons que la police de l'environnement puisse avoir son statut renforcé suite

à la suppression du ministère des affaires locales et le transfert de ses attributions au ministère de l'intérieur<sup>50</sup>.

L'État pourrait également sensibiliser les foyers par rapport au potentiel offert par le plastique en imposant aux grandes surfaces et centres commerciaux l'obligation de s'équiper avec des machines B : Bot (Cf. figure en bas).

Ces machines révolutionnaires offrent au consommateur la possibilité de transformer ces bouteilles en plastique en billet d'achat. Lorsque le consommateur place la bouteille dans le cercle dédié à la récupération, la machine calcule le poids du plastique et offre en retour au citoyen un bon d'achat qu'il peut utiliser dans la grande surface. Chaque B : Bot peut accueillir jusqu'à 3500 bouteilles<sup>51</sup>. Cette démarche peut sensibiliser le consommateur par rapport à la gestion de ses déchets et l'encourager à ne pas jeter le plastique du moment qu'il peut en profiter. Le citoyen peut choisir d'acheter avec ce bon ou l'offrir à une association et c'est de cette manière que le tri des déchets se transforme en une action caritative et noble qui valorise le citoyen à tous les niveaux.



**Exemple de machine B<sup>52</sup>: Bot dans une grande surface en France**

---

<sup>50</sup> Décret présidentiel n° 2021-197 du 23 novembre 2021 portant suppression du ministère des Affaires locales et transfert de ses attributions et rattachement de ses structures centrales et régionales au ministère de l'Intérieur

<sup>51</sup> GreenBig annonce une levée de fonds 6 millions d'euros pour la production des b:bot, URL : <https://www.smart-appart.fr/fr/actualite/616-greenbig-annonce-une-levée-de-fonds-6-millions-deuros-pour-la-production-des-bbot>

<sup>52</sup> Recyclage : B-Bot, la machine qui met des paillettes dans votre vie en broyant les bouteilles en plastique <https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/correze/brive/recyclage-b-bot-la-machine-qui-met-des-paillettes-dans-votre-vie-en-broyant-les-bouteilles-en-plastique-2271190.html>

#### **4. La gestion municipale des déchets et l'appui du secteur privé**

L'inaction et le laxisme de l'État coûtent cher au contribuable et les dépenses pour résoudre le problème ne font qu'augmenter d'année en année à cause de la multiplication des problèmes qui découlent de la non-valorisation des déchets et de la montée du ras-le-bol au sein de la société. Le gouvernement devrait donc revoir en urgence sa politique environnementale et adopter une approche globale de gestion des déchets solides tout en fournissant aux municipalités les moyens logistiques nécessaires pour mener à bien leurs missions. Chaque municipalité devrait se charger elle-même de la gestion de ses déchets au lieu de déverser les ordures dans des zones défavorisées. En plus de maîtriser les quantités de déchets collectées et à gérer, la décentralisation de la gestion des déchets est plus à même d'empêcher la frustration et les menaces de la paix sociale résultant de la concentration de la pollution dans certaines zones noires qui reçoivent les déchets provenant d'un peu partout. Par ailleurs, l'enfouissement adopté dans les CET est un problème et non une solution étant donné que l'État empoisonne à travers ce procédé la terre, les nappes phréatiques et l'environnement. L'ANGED doit rompre avec cette technique et proposer un plan qui réduit la production de déchets par habitant et permet de réutiliser et recycler les déchets générés, selon le principe des 3R. Aussi, nous considérons qu'il est insensé que le rôle de la municipalité se limite à la collecte et au transport des déchets vers les décharges. Le plus grand trafic existe en effet à l'intérieur des décharges elles-mêmes, résultat des contrats dolosifs signés entre l'ANGED et les sociétés qui exploitent les décharges. Très peu d'informations existent sur le contenu de ces contrats, sur leur durée et surtout sur le cahier des charges qui régit la gestion des déchets. Contrairement au grand flou autour de ces contrats, l'ANGED contraint les communes à communiquer avec elle les contrats qu'elles concluent avec les entreprises du secteur privé pour la collecte et le transport des déchets. Nous appelons donc à améliorer la transparence des activités des agences nationales chargées du dossier déchets et à établir des mécanismes de redevabilité permettant de réduire la corruption dans ce secteur. Force est de constater que pour les centres d'enfouissement technique, actuellement sous la supervision de l'ANGED, l'enfouissement des déchets, opération très lucrative, est tributaire de la quantité des déchets enfouis. Voilà pourquoi, une grande réticence existe auprès des responsables de cette agence quant à l'abandon de l'enfouissement au profit de la valorisation.

L'État doit créer ou aider à créer des entreprises spécialisées dans la transformation des ordures dans chaque commune ou région du pays car les déchets organiques peuvent être transformés en compost tandis que le plastique et les métaux peuvent être réutilisés. Enfin, les objets réutilisables peuvent être rénovés par des entreprises spécialisées ou même des artistes afin de leur donner une deuxième vie. Cette politique peut créer des emplois pour une main d'œuvre qualifiée comme les artisans et les designers et peut représenter une solution pour les agriculteurs en particulier dans les exploitations qui connaissent un véritable problème de déchets (comme dans les oasis) et les sociétés de bâtiments. En appliquant un tel plan, le traitement des déchets peut devenir un secteur aussi lucratif que le tourisme, l'industrie ou l'agriculture et réduire les dépenses de l'État pour l'approvisionnement en produits d'importation.

## **Conclusion**

Ce papier présente les ravages des déchets sur l'écologie, l'environnement, les finances de l'État et sur le bien-être social. En analysant la situation des déchets en Tunisie et les actions entreprises par l'État pour gérer leur traitement et valorisation, nous constatons que les initiatives menées sont limitées, dans une société dénuée de toute culture écologique et des acteurs économiques pas du tout soucieux de leur empreinte environnementale.

Pour remédier à la situation, nous avons proposé ce qui suit :

- La mise en place d'un plan d'action à court, à moyen et à long termes afin de changer les mentalités et créer une société plus consciencieuse et plus engagée par rapport à la cause écologique.
- Afin de pouvoir apporter le changement souhaité, l'Etat doit opérer plusieurs transformations sur le plan juridique, économique et institutionnel pour pouvoir influencer la société et transformer le citoyen.
- Afin qu'un tel programme puisse véritablement aboutir à des résultats effectifs sur terrain, toutes les parties prenantes doivent être impliquées dans un programme national et interministériel en commençant par les autorités publiques, les collectivités territoriales, les entreprises, les médias, la société civile et les ministères concernés (ministère de l'éducation, ministère de la culture, de la communication, de la santé...).



**Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux**

 2, Avenue de France Imm Ibn Khaldoun (National), 2ème étage Apt325-Tunis Bab Bhar 1000  
 Tél.: ( +216)71 325 129 - Fax: (+216)71 325 128  [contact@ftdes.net](mailto:contact@ftdes.net)  [ftdes.net](http://ftdes.net)